

MOINS DE PESTICIDES SUR MES POMMES A CIDRE



Benoît Bancel

L'exploitation

- . Centre Bretagne
- . UTH : 1,5
- . Arboriculteur-producteur de pommes à cidre
- . 32 ha SAU dont 18 ha de pommiers à cidre (17 variétés), 6 ha de noisetiers (5 variétés), le reste en prairies
- . 35 tonnes/ha de pommes à cidre
- . Sol argilo-limoneux
- . Pluviométrie : 800 mm
- . EBE/produit brut : 45 %
- . EBE : 50 000 € (2005/2006)
- . Démarche Qualité des Celliers Associés et Démarche de production fruitière intégrée « pommes à cidre »
- . 100 % SAU traitée/an : chimique et biologique
- . Indice de fréquence de traitement : entre 1 et 3

« *Moins on traite, mieux on se porte* » : lance Benoît Bancel, arboriculteur, producteur de pommes à cidre à Crédin dans le Morbihan. Pour y parvenir, il adopte une stratégie fine qui privilégie la surveillance et les moyens préventifs.

Objectifs

- Gestion économe de l'exploitation en conservant une bonne productivité.
- Recherche de bien-être et de santé.
- Respect de la nature, du fruit et de son environnement.

Stratégie / pesticides

- Enherbement inter-rang pour le développement des auxiliaires,
- Broyage des feuilles pour limiter l'inoculum de la tavelure et réduire les attaques de l'année suivante,
- Surveillance des vergers découpés en micro-parcelles selon les variétés,
- Prévisions des attaques,
- Traitement uniquement au delà d'un certain seuil d'attaque (notion de seuil de tolérance),
- Jamais de traitement systématique,
- Insecticide (pucerons, carpocapse, araignée) : mise en place de la confusion sexuelle (sur une parcelle) pour limiter le traitement contre le carpocapse (ver des pommes),
- Acaricide : introduction de bandes de feutre avec des typhlodromes, acariens prédateurs des araignées, qui colonisent une parcelle en trois ans, pour limiter les traitements à terme,
- Fongicide : importante réduction, notamment contre la tavelure, par le broyage des feuilles.

Intérêts

- Economique : réduction des coûts de fongicide de 50 % (140 €/ha de pommiers) par rapport à une moyenne de 300 €/ha de pommiers.
- Agronomique : Benoît tend vers une gestion des apports nécessaires et suffisants.
- Ecologique : beaucoup plus d'auxiliaires visibles (coccinelles, ...).
- Santé de l'utilisateur : moins de risque mais Benoît Bancel s'est toujours protégé avec un masque à filtre à charbon, des gants en nitrile, des vêtements adaptés et un tracteur équipé d'un filtre à charbon.

Zoom

La production fruitière intégrée « pomme à cidre »

La production fruitière intégrée (PFI) « pommes à cidre » est issue du cahier des charges pommes de table. Elle vise un système de production qui met en œuvre un ensemble de techniques culturelles prenant en compte les potentialités locales et satisfaisant les exigences écologiques, économiques et toxicologiques en vue d'obtenir une récolte de qualité optimale.

Cette approche où chaque intervention sur la culture est raisonnée, permet :

- de limiter au strict nécessaire l'usage des intrants
- de proposer aux cidriers des fruits de qualité
- de faire exprimer les potentialités du terroir et de l'arbre
- de contribuer au maintien du revenu des agriculteurs
- de participer à une meilleure gestion de l'espace rural.

Depuis 2000, ce document sert de référence pour l'ensemble de la filière, il n'y a pas encore de certification.

Pour en savoir plus : Centre Technique des Productions Cidricoles. Station Cidricole - La Rangée Chesnel - 61500 Sées - Tél. 02 33 27 56 70 - expe.cidricole@ctpc.fr - <http://ctpc.cidre.net>



Une parcelle de pommiers à cidre

La démarche

Une collaboration fructueuse



Dominique Biche et Benoît Bancel

Benoît Bancel reprend les vergers de ses parents en 1995. Il replante alors 9 ha de pommes en contrat avec les Celliers Associés. A l'époque, pour les traitements, il existait un calendrier de traitement à date fixe : « On passait tous les 21 jours d'avril à juin », précise Benoît, « mais je voyais bien qu'il y avait des aberrations ».

Le cahier des charges de la production intégrée

En 1997, Dominique Biche devient technicien « pommes à cidre » de la Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor. Et ça colle bien entre les deux hommes : « Dominique et moi avons la même vision de la conduite du verger. Il a été mon professeur en quelque sorte » ajoute Benoît. Dominique Biche explique : « J'ai utilisé le cahier des charges de la production fruitière intégrée (PFI) production cidricole ».

L'ensemble des interventions est consigné dans un document d'enregistrement avec les justificatifs de chaque intervention.

Benoît fait partie des producteurs qui ont tenté l'aventure avec lui : il a ré-engazonné les inter-rangs en 98, et s'essaie au broyage des feuilles en 99 pour limiter la contamination par la tavelure. « En broyant deux fois par an, je casse le cycle du champignon. Cela me permet de ne traiter que si j'ai observé la tavelure sur l'arbre l'année d'avant. C'est une baisse de 25% à 100% des surfaces traitées selon les années. En 2000 et 2001, j'ai même pu ne pas traiter du tout contre la tavelure : c'est deux nuits de travail et 200 €/ha de gagné ! ». Mais le broyage reste un moyen complémentaire.

L'observation d'abord

Le vrai secret, c'est l'observation, pré-requis indispensable à la production intégrée. Et c'est là qu'intervient Dominique Biche, tant au niveau des vergers qu'en créant des réseaux de prévention régionaux. Dominique explique : « Le verger est divisé en micro-parcelles : une micro-parcelle, c'est une variété dans un verger. Par exemple, ici, il y en a 40 sur 18 ha. Benoît enregistre tout : ses

observations, ses passages sur les arbres, la météo. Moi, j'interprète ses données et ceux des autres agriculteurs du réseau, pour savoir s'il faut traiter, et à quel moment ». Une façon de faire qui a permis de gagner un à deux traitements par an sur le carpocapse. Benoît a expérimenté également la confusion sexuelle avec succès cette année : « Je n'ai que 1% de pommes véreuses ». « Oui mais, ça ne marche bien que sur des grands vergers » tempère Dominique Biche.

Quand il faut traiter, Benoît choisit bien souvent les produits les moins nocifs pour la santé, et les plus doux pour l'environnement, histoire de ménager les auxiliaires, qui sont de plus en plus nombreux. « Je revois des buses et des éperviers » indique Benoît. Pratique contre les rongeurs !

Eclaircissage mécanique et nutrition organique

Benoît et Dominique continuent à faire évoluer leur métier et testent en ce moment l'éclaircissage mécanique, pour obtenir une récolte régulière par parcelle. Benoît aimerait bien aussi se tourner vers une nutrition organique (lisier et compost de fumier de volailles, bovins...). Il a également le projet de mettre en place une station météo afin de mieux évaluer les périodes de risques pour la tavelure et le carpocapse.

Sur le chemin déjà parcouru, Benoît Bancel est clair : « Je ne regrette pas, je ne retournerai pas en arrière ».



En savoir +

Dominique Biche
Chambre d'Agriculture des
Côtes d'Armor
ZA Les Halleux - 8 E rue de la
bise - 22108 Taden cedex
Tel 02 96 874 874
Fax 02 96 874 875
dominique.biche@cotes-d-
armor.chambagri.fr

Cidrec des Côtes d'Armor
2 av du Chalutier sans pitié
22195 Plérin
Tel 02 96 79 22 22
www.cidrec.com

ACTA Valence
Sophie Aversenq
Ecotoxicologie et faune
auxiliaire
Domaine de Gotheron
26320 St Marcel les Valence
Tel 04 75 59 92 20
Fax 04 75 58 86 26

Rédaction et photos : Alan Kloareg, Catherine Le Rohellec
(Réseau agriculture durable)
Mise en forme : Catherine Le Rohellec, Rad, avec Open
Office, logiciel libre
Impression : Imprimerie Le Galliard, 35510 Cesson-Sévigné

Réseau Agriculture Durable
CS 37725 - 35577 Cesson-Sévigné cedex
tel 02 99 77 39 25 - fax 02 23 30 15 75
agriculture-durable@wanadoo.fr
www.agriculture-durable.org



www.agriculture-durable.org
www.cedapa.com
www.civam.org

Edition réalisée avec le soutien financier de :

